

Y6 Colle à solvant pour ABS à faible teneur en COV - 38Y6
SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: Y6 Colle à solvant pour ABS à faible teneur en COV - 38Y6
UTILISATION DU PRODUIT: Colle à faible teneur en COV pour tuyaux en plastique en ABS
FOURNISSEUR: IPS Corporation
 777 McKay Road,
 Pickering, Ontario L1W 3A3
 Téléphone: 800 888-8312

URGENCE: Transport: CANUTEC, 1 (613) 996-6666 **Médical:** CANUTEC, 1 (613) 996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS
CLASSIFICATION DU SGH:

		<u>Santé</u>			
Toxicité aiguë (orale) :	Catégorie 3	Irritation de la peau:	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité aiguë (cutanée) :	Catégorie 3	Lésions oculaires graves	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité aiguë (par inhalation) :	Catégorie 3				

CLASSIFICATION DU SGH : Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDU 2015).

		<u>Santé</u>		<u>Environnement</u>	
Irritation de la peau:	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles	Catégorie 3	Toxicité aiguë:	Aucune connue
Lésions oculaires graves	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles	Catégorie 2	Toxicité chronique:	Aucune connue
				<u>Physique</u>	
				Liquide inflammable	Catégorie 2

ÉTIQUETTE SGH:   **Terme d'avertissement DANGER**

<u>Mentions de danger</u>		<u>Conseils de prudence</u>	
H225: Liquide et vapeurs très inflammables		P201: Obtenir des instructions spéciales avant utilisation	
H302: Nocif en cas d'ingestion		P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.	
H315: Irrite la peau		P210: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes – Ne pas fumer	
H319: Provoque une irritation grave des yeux		P233 + P403: Garder le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé.	
H332: Nocif en cas d'inhalation		P240 + P241: Bien fixer, mettre à la terre récipients et récepteurs. Utiliser un équipement antidéflagrant.	
H335: Peut causer une irritation respiratoire.		P242 + P243: Utilisez des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.	
H336: Risque de somnolence et d'étourdissements		P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumées/gaz/brumes/vapeurs/vaporisations	
H373: Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.		P501: Éliminer le contenu ou le contenant dans un centre d'élimination des déchets approuvé.	
<u>Réponse</u>			
P301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	P304+340: SI INHALÉ: Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.		
P331: Ne pas faire vomir.	P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.		
P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou sous la douche].	P308+313: SI EXPOSÉ ou concerné: Consulter un médecin.		
Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue:	0%		
Dangers physiques non classés ailleurs	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.		

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	CAS	EINECS	REACH	CONCENTRATION	
				Numéro d'inscription	% en poids
Méthyléthylcétone (MEC)	78-93-3	201-159-0	01-2119457290-43-0000		50 - 60
Acétone	67-64-1	200-662-2	01-2119471330-49-0000		10 - 20
(ABS) Acrylonitrile/Butadiène/Styrène Copolymère #	9003-56-9	618-371-8	Non enregistré		20 - 30
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	01-2119453616-35-0000		1 - 5

Tous les constituants de ce produit adhésif sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques gérées par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis (US EPA), ou sont exemptés de cette liste. *Indique que ce produit chimique est soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40CFR372). # Indique que ce produit chimique se trouve sur la liste des produits chimiques de la Proposition 65, connus par l'État de Californie de causer le cancer et des effets toxiques pour la reproduction.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau: Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation: Retirez (le patient) à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.
Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne perd rapidement connaissance ou si elle est inconsciente ou convulsive. Ne pas faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, allongez-vous sur le côté en position de récupération. Rincer de nouveau la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:	Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone ou tout agent extincteur de classe B	HMIS	NFPA	0-Minimal
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau ou pulvérisation d'eau.	Santé	2	1-Léger
Risques d'exposition:	Inhalation et contact cutané	Inflammabilité	3	2-Modéré
Produits de combustion:	Oxydes de carbone et de fumée	Réactivité	0	3-Sérieux
		EPI	B	4-Sévère

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion: Les vapeurs peuvent s'enflammer de façon explosive. Les vapeurs peuvent s'étendre sur de longues distances. Empêcher l'accumulation de vapeurs. Éteignez toutes les veilleuses et éteignez les appareils de chauffage, les appareils électriques non antidéflagrants et toutes les autres sources d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles ou des flammes causées par des sources telles que l'électricité, les décharges d'électricité statique, le soudage, le meulage ou l'oxydage, et ne pas stocker ni utiliser à proximité. Mettre tout l'équipement à la terre. Utilisez des outils anti-étincelles et des chausseries conductrices pour l'exposition pendant la grosseur et pendant l'allaitement. Utiliser uniquement lorsque la ventilation est suffisante. Évitez de générer des vapeurs ou des brouillards.
Protection pour les pompiers: Évacuer la zone. Combattre le feu à une distance de sécurité ou dans un endroit protégé. Pour un feu massif, immédiatement la zone et utilisez des support à tuyaux autonomes ou des lances à régulation. Avant l'entrée, en particulier dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié pour vérifier une atmosphère inflammable ou explosive. Un vêtement de protection chimique (par exemple un vêtement anti-éclaboussures de protection chimique) et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive peuvent être nécessaires.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
 Assurer une ventilation suffisante, utiliser un équipement de ventilation par aspiration antidéflagrant ou porter un équipement de protection respiratoire approprié.
Précautions environnementales: Éviter tout contact avec la peau ou les yeux (voir section 8).
Méthodes de nettoyage: Éviter que les produits ou les liquides contaminés par ce produit ne puissent pénétrer les égouts, les fuites, le sol ou les cours d'eau libre. Containir la dispersion en utilisant un matériau incombustible tel que la vermiculite, la terre ou le sable. Placer l'absorbant utilisé dans un endroit ou récipient approprié, couvert et étiqueté pour l'élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.
Matières à éviter au nettoyage: Contenant en aluminium ou en plastique. Ne pas utiliser d'absorbants.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Effectuer la liaison électrique et la mise à terre de l'équipement. Les pinces pour la mise à terre doivent entrer en contact avec du métal nu. Utilisez des outils anti-étincelles. Se laver les mains soigneusement après avoir manipulé ce produit. Ne pas fumer. Évitez de respirer dans ce produit. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas avaler. Éviter l'exposition pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Utiliser uniquement lorsque la ventilation est suffisante. Évitez de générer des vapeurs ou des brouillards.
Entreposage: Garder l'air d'entreposage à l'écart des aires de travail peuplées. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières incompatibles et toute source d'inflammation. Les ventilateurs de ventilation et l'équipement électrique ne doivent pas produire d'étincelles. Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.
ATTENTION: Les récipients vides peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, percer ou souder près de ce contenant. Suivre l'avertissement sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit complètement nettoyé ou détruit.

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:	Composant	ACGIH	ACGIH	OSHA	Ontario	Ontario	CAL/OSHA	Pifond	CAL/OSHA
		8 hr-TLV	15 min-STEL	8 hr-PEL	OEL-TWA	/Pifond	8 hr-PEL	CAL/OSHA	15 Min-STEL
	Méthyléthylcétone (MEC)	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	300 ppm
	Cyclohexanone	20 ppm	50 ppm	50 ppm	N/E	N/E	25 ppm	N/E	N/E
	Acétone	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N/E	N/E	500 ppm	3000 ppm	750 ppm

Contrôles techniques: Si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité d'air dans l'air, utiliser une ventilation par aspiration locale. Utiliser des systèmes de ventilation sans étincelles, homologués les équipements antidéflagrants et les systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et Contrôles des décharges d'électricité statique ce qui comprend la mise à terre de l'équipement. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.
Surveillance: Maintenez la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.
Équipement de protection individuelle (ÉPI):
Protection des yeux: Évitez tout contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures, un écran facial, des lunettes de sécurité avec protections frontales et protections latérales, etc., comme cela peut être approprié pour l'exposition.
Protection de la peau: Empêchez le contact avec la peau autant que possible. Les gants en caoutchouc butyle doivent être utilisés pour une immersion fréquente. L'utilisation de gants résistant aux solvants ou d'une crème protectrice résistante aux solvants devrait offrir une protection adéquate lorsque des applications des pratiques et des procédures sont utilisées pour la réalisation des liens structurels.
Protection respiratoire: Prévenez l'inhalation des solvants. Utilisez dans une pièce bien ventilée. Ouvrez les portes et/ou les fenêtres pour assurer le flux d'air et les changements d'air. Utilisez ventilation aspirante locale pour éliminer les contaminants en suspension dans l'air de la zone de respiration des employés et pour maintenir les contaminants sous les niveaux indiqués ci-dessus. Avec une utilisation normale, la valeur limite d'exposition ne sera généralement pas atteinte. Lorsque les limites sont atteintes, utiliser un équipement de protection respiratoire. Un masque respiratoire à cartouche à vapeurs organiques doit être porté pour empêcher l'inhalation de vapeurs ou de brouillard de pulvérisation lorsque la TLB ou la PEL est dépassée. Si une protection respiratoire est nécessaire, instituer un programme complet de protection respiratoire. Consulter la norme CSA Z94.4 M1982 "Sélection, entretien et utilisation des appareils respiratoires" disponible auprès de l'Association canadienne de normalisation, Rexdale, Ontario. M9W 1R3

Y6 Colle à solvant pour ABS à faible teneur en COV - 38Y6
SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence:	Jaune	État physique :	Liquide
Odeur:	Cétone	Seuil d'odeur:	Pas de données disponibles
pH:	Sans objet	Pourcentage de matières volatiles par volume:	70%
Point de fusion/congélation:	-77 °C (-124 °F) (fusion) (basé sur MEC)	Gamme d'ébullition:	57 °C (135 °F)
Point d'ébullition initial/plage d'ébullition initiale	57 °C (135 °F) (basé sur MEC)	Taux d'évaporation:	3,7 (acétate de n-butyle = 1) (basé sur MEC)
Point d'ignition	-18 °C (-0,4 °F) (coupe fermée)	Inflammabilité:	Catégorie 2
Densité spécifique:	0,87 à 20 °C	Limites d'inflammabilité: LEL:	1,4%
Solubilité:	Soluble dans l'eau	UEL:	11,4%
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Sans objet	Pression de vapeur:	105 mm Hg (24,7 kPa) @ 20 °C Acétone
Temp. d'auto-inflammation:	404 °C / 759,2 °F (basé sur MEC)	Densité de vapeur:	2,41 (Air = 1) (basé sur MEC)
Temp. de décomposition:	Sans objet	Autres données : Viscosité:	Sans objet
Teneur en COV :	Lorsqu'il est appliqué selon les instructions, conformément à la règle 1168 du SCAQMD, Méthode d'essai 316A, la teneur en COV est : ≤ 325 g/l.		

SECTION 10 - STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Normalement stable.
Réactivité	Le chauffage peut provoquer un incendie.
Produits de décomposition dangereux:	Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Lorsqu'il est forcé de brûler, ce produit dégage des oxydes de carbone et de la fumée.
Conditions à éviter:	Températures élevées. Flammes nues, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles:	Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Voies d'exposition probables: Inhalation, contact avec les yeux et la peau

Symptômes et effets aigus:

- Inhalation:** Une exposition excessive aux vapeurs ou aux brouillards de pulvérisation peut causer des maux de tête, des étourdissements, un manque de coordination et une perte de conscience. L'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons peut également survenir lors d'une exposition à de fortes concentrations de vapeur. Certains rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du système nerveux.
- Contact avec les yeux:** Vapeurs légèrement inconfortables. Une surexposition peut entraîner des lésions oculaires graves avec inflammation cornéenne ou conjonctivale au contact du liquide.
- Contact avec la peau:** Le contact avec un liquide peut éliminer les huiles naturelles de la peau et provoquer une irritation cutanée. Une dermatite peut survenir lors d'un contact prolongé.
- Ingestion:** La déglutition peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et une perte de conscience.

Effets chroniques (à long terme): (MEC) Il a été démontré qu'une exposition chronique de faible intensité entraîne une diminution de la mémoire et une atteinte du système nerveux central.

Dangers pour la santé non classés ailleurs: Ce produit peut causer un dégraissage et une irritation de la peau (dermatite) lors d'un contact prolongé ou répété.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sans objet

Toxicité:

	LD50	LC50	Organes cibles
Méthyléthylcétone (MEC)	Orale: 2737 mg/kg (rat), cutanée: 6480 mg/kg (lapin)	Inhalation 8 hrs. 23.500 mg/m ³ (rat)	STOT SE3
Cyclohexanone	Orale: 1535 mg/kg (rat), cutanée: 948 mg/kg (lapin)	Inhalation 4 hrs. 8.000 PPM (rat)	Non établi
Acétone	Orale: 5800 mg/kg (rat), cutanée: 20000 mg/kg (lapin)	Inhalation 50.100 mg/m3 (rat)	STOT SE3
Acrylonitrile/Butadiène/Styrène (9003-56-9)	Orale: 5000 mg/kg (rat), cutanée: 2000 mg/kg (lapin)	Non établi	Non établi

Toxicité aiguë:

Méthyléthylcétone (MEC)	Toxicité aiguë (orale) : Aucun	Toxicité aiguë (cutanée) : Aucun	Toxicité aiguë (par inhalation) : Aucun
-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---

Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique): Catégorie 3

Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition répétée): Sans objet

Effets sur la reproduction	Térogénicité	Mutagénicité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi

Carcinogénéité (ABS) Acrylonitrile-Butadiène-Styrène Co-Polymère : Sur la liste de la Proposition 65 des produits chimiques dont l'état de la Californie sait qu'ils causent le cancer ou une toxicité pour la reproduction.

SECTION 12 - ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicité:	LC50 Poisson	EC50 Crustacés	ErC50 Algues
Toxicité aquatique aiguë	LC-50 Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures	Desmodesmus subspicatus (algues); 72 heures; statique
Méthyléthylcétone (MEC)	3200 mg/L	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Acétone	Pas de données disponibles	7630	Pas de données disponibles
Cyclohexanone	> 100 mg/L	> 100 mg/L	> 100 mg/L
Mobilité dans le sol:	S'il est rejeté dans l'environnement, ce produit peut se déplacer rapidement dans le sol.		
Dégradabilité:	Does not degrade rapidly based on quantitative tests.		
Bioaccumulation:	Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus pour être bioaccumulables.		

SECTION 13 - ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer les déchets et les contenants conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux applicables. Consulter un expert en élimination.

SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Désignation officielle de transport:	Adhésifs inflammables (Acétone, Méthyléthylcétone)	EXCEPTION pour transport terrestre
Classe de danger:	3	Quantité limitée du Ministère des Transports (DOT): Jusqu'à 1L par emballage intérieur, 30 kg de poids brut par colis.
Risque secondaire:	Aucun	Produits de consommation: Selon l'emballage, ces quantités peuvent être qualifiées selon le DOT comme «ORM-D»
Numéro d'identification:	UN 1133	Transport en vrac Conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC : Sans objet
Groupe d'emballage:	PG II	INFORMATION SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses)
Étiquette requise:	Liquide inflammable Classe 3	CLASSE DE TMD: LIQUIDE INFLAMMABLE 3
Polluant marin:	NON	NOM D'EXPÉDITION: Adhésifs inflammables (Acétone, Méthyléthylcétone)
Précautions spéciales :	Sans objet	NUMÉRO UN/GROUPE D'EMBALLAGE: UN 1133, PG II

SECTION 15 - DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

Information de précaution sur l'étiquette:	Très inflammable, Irritant	Liste des ingrédients: États-Unis TSCA, Europe EINECS, Canada DSL, Australie AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)
Symboles:	F, Xi	
Phrases de risque:	R11: Extrêmement inflammable. R20: Nocif par inhalation. R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.	R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67: Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges
Phrases de sécurité:	S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16: Conserver à l'écart de toute source d'ignition. - Ne pas fumer. S25: Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux.	S26: En cas de contact avec les yeux, lavez immédiatement avec abondante eau et consultez un avis médical. S33: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. S46: En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Déclaration de conformité:	La présente Fiche a été préparée de manière à être conforme à la norme : Liste intérieure des substances (LIS) Norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) US OSHA (Rev 20) Liste extérieure des substances (LES) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada 2015 Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.	

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information sur les spécifications:		
Service ayant émis le fiche de données de sécurité :	IPS, Affaires environnementales, de l'hygiène et de la sécurité	Tous les ingrédients sont conformes aux exigences de la directive européenne relative à la réduction des substances dangereuses (RoHS).
Courrier électronique:	<EHSinfo@ipsocorp.com>	
Formation nécessaire:	Oui, formation aux pratiques et procédures contenues dans la documentation sur les produits.	
Date de réédition/raison de la réédition:	3/9/21 /Format standard du SGH mis à jour	
Utilisation prévue du produit:	Colle pour tuyaux en plastique ABS	

Ce produit a été préparé à être utilisé par des personnes qualifiées à leurs propres risques et périls. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées exactes en fonction de l'état actuel de nos connaissances et expériences. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.